

Avis de constitution

SOCIETE « CLINIQUE MEDICALE LUMIERE DE VIE »

Siège ANYAMA- VILLAGE EBIMPE , NON LOIN DE LA
MAISON DU CHEF DU VILLAGE, Lot 1689, Ilot 208

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 23/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CLINIQUE MEDICALE LUMIERE DE
VIE »

Objet : - La gestion de clinique médicale avec comme spécialités : Généraliste, ORL, Pédiatrie, Gynécologie, gastro-entérologie, Diabétologie, Cardiologie, Maternité, Chirurgie, Kinésithérapie, Dermatologie, Néonatalogie, Urologie, Neurologue

- La gestion d'un laboratoire et d'une radiologie

- Toutes activités connexes se rapportant à la gestion de clinique sur l'étendue du territoire ivoirien ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ANYAMA- VILLAGE EBIMPE , NON LOIN DE LA
MAISON DU CHEF DU VILLAGE, Lot 1689, Ilot 208

Dirigeant(s) Mme TCHUMOU EPOUSE AKA TANO YAH
GISELE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00576 du 07/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08163/GTCA/RC/2025 du 07/02/2025

